

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU LUNDI 9 NOVEMBRE 2015**

Canton de  
CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le 13 novembre 2015

COMMUNE  
DE  
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 3 novembre 2015

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2015-128

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : Mme Isabelle MAINAND

OBJET

SUBVENTION A LA FEDERATION  
DES COMMERCANTS ET  
ARTISANS DE CALUIRE ET CUIRE

Étaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, M. PATUREL, Mme CARRET, M. THEVENOT (par proc. à Mme CARRET), Mme ROUCHON (par proc. à M. PATUREL), M. MANINI, M. PROST, M. DIALLO, Mme BREMOND (par proc. à M. JOINT), M. JOUBERT, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI (par proc. à M. CIAPPARA jusqu'au N° 2015-110 inclus), Mme BASDEREFF, M. CHAVANE (par proc. à Mme DU GARDIN), Mme DU GARDIN, M. COUTURIER, Mme SEGUIN-JOURDAN, M. PETIT, Mme HAMZAoui (par proc. à Mme MAINAND jusqu'au N° 2015-118 inclus), Mme NICAISE, Mme HAMPARSOUMIAN, Mme FRANÇOIS, Mme CARLE, Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC (par proc. à M. HOUDAYER), M. HOUDAYER (à partir du N° 2015-108), M. CHASTENET, Mme MALAGON, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI, M. CHAISNE, Mme Charlotte ROQUES

Était absent : /

**PREFECTURE**

**Accusé de réception**

**Reçu le .....**

**Identifiant de l'Acte :**

**069 216900340.....**

**Rapport de : F. MANINI**

La Fédération des Commerçants et Artisans de Caluire et Cuire est une fédération qui a pour objectifs de rassembler les commerçants et artisans, de les informer et de contribuer à l'attractivité commerciale du territoire communal. A ce titre, elle regroupe les unions commerciales suivantes : association commerciale des bords de Saône, association des commerçants et artisans de Crépieux-Vassieux, association des commerçants et artisans de Pasteur – Monnet, UCAM - Union des Commerçants et Artisans de Montessuy, UCCB - Union Commerciale de Caluire Bourg.

Pour lui permettre de mener à bien les objectifs qu'elle s'est fixés, notamment en matière d'animations commerciales à l'occasion des fêtes calendaires (fête des mères, 14 juillet, 8 décembre, Noël, etc), la fédération sollicite le concours financier de la Ville sous la forme d'une subvention annuelle.

Il est donc proposé de reconduire 95 % du montant attribué en 2014, **soit 3 040 euros**, conformément aux engagements pris lors du vote du budget prévisionnel 2015.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à la majorité, par 42 voix pour et 1 abstention,

**- AUTORISE**

le versement de la somme de **3 040 €** à la Fédération des Commerçants et Artisans de Caluire et Cuire au titre de sa demande de subvention pour l'année 2015,

**- DIT**

que les crédits seront prélevés sur le compte fonction 94 nature 6574 du budget 2015.

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE DEPUTE MAIRE  
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 13 novembre 2015  
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE  
LE DEPUTE MAIRE  
Philippe COCHET